

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE BUTTEAUX

Arrondissement d'Avallon

Mairie Tel: 03.86.43.23.34

mairie-butteaux@wanadoo.fr

(Secrétariat le mardi de 10h à 11h et le vendredi de 17h à 18h)

**Vous trouverez ci-après le compte rendu du Conseil Municipal du
15 avril 2015**

Nous vous souhaitons bonne lecture.

-----:-----:-----:-----:-----

Tous les membres étaient présents sauf Michel Berthelin, excusé,
Ayant donné pouvoir à Alain Jacquemier

VOTE DU BUDGET 2015

Tenant compte des taxes votées lors du précédent Conseil, le budget est présenté au Conseil Municipal et se décompose comme suit :

| | DEPENSES | RECETTES |
|-----------------------|---------------------|---------------------|
| INVESTISSEMENT | 117 384.68 € | 117 384.68 € |
| FONCTIONNEMENT | 231 051.88 € | 231 051.88 € |
| TOTAL | 348 436.56 € | 348 436.56 € |

Les postes du budget de fonctionnement sont détaillés.

Les projets de travaux du budget d'Investissement se décomposent comme suit :

- La fabrication et la pose d'une armoire dans la salle de la mairie.
- L'achat de mobilier, la peinture, la mise aux normes des sanitaires et la défense incendie pour l'école maternelle de Butteaux.
- L'achat des nouvelles jardinières pour le pont du rû.
- La consolidation de l'abord du cimetière ainsi que l'achat et la pose d'une pierre gravée sur le caveau dépositaire.
- Le paiement du solde des enfouissements de réseaux suite à la disparition du transformateur.
- Les travaux de réhabilitation de la maison Mourlon en vue de sa location.
- La participation financière des travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes
- La sécurisation de l'accès à la salle communale ainsi que l'électrification du terrain face a celle-ci.

Ces budgets sont votés à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Voyage école de Percey :**

Afin de sensibiliser les enfants au patrimoine local régional, l'instituteur de Percey propose un voyage au lac des Sétons, pour ses élèves (environ 28), sur 3 jours (du 10 au 12 juin)

Il compte sur une aide du Conseil Régional et du Conseil Général, ainsi que des communes du RPI.

Pour Butteaux, le Conseil décide d'accorder une somme de 400 €.

- **La cloche de l'Eglise :**

Afin de préserver la cloche de l'église jusqu'à sa réparation, il a été décidé de ne plus la faire sonner à la volée. (l'Angulus).

Les méthodes et montants pour sa réparation étant totalement différents, Mr. Votero (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Dijon) sera consulté pour arbitrer les différentes propositions des entreprises questionnées. Celles ci seront convoquées pour détailler leur intervention.

Le choix connu et le coût de cette action chiffré, une souscription pourra être envisagée avec une aide de la Fondation du Patrimoine.

- **Elagage des arbres et taille des buissons :**

Mme Riveraine demeurant rue du Soleil Levant, gênée par les branches des bouleaux de la commune le long des containers, demande à ce qu'ils soient élagués.

Ces travaux seront être réalisés à l'automne.

Serge Cretté n'ayant plus suffisamment de disponibilité pour effectuer ce type d'intervention, un devis sera demandé à une entreprise.

- **Signalisation Mairie :**

Des remarques signalent fréquemment que la Mairie est mal indiquée, il y aurait peut-être lieu de prévoir un poteau supplémentaire au croisement des rues « Saint Roch », de l'« Armançon » et du « chemin des Haies », pour y placer la lame de signalisation.

INTERVENTIONS

Evelyne Lavalade rapporte une demande des parents pour que le jeu en bois sur le terrain de jeux de La Chaussée soit réparé.

Cet équipement n'étant plus aux normes en vigueur, une discussion s'installe « le réparer ou le détruire ? »

Des petites réparations légères seront réalisées pour l'instant.

Gilbert Villain demande l'achat d'une poubelle (support de sacs jetables) pour ce terrain de jeux.

Jean Pierre Labarthe propose d'offrir des bulbes de glaïeuls à distribuer lors de la réunion pour les maisons fleuries.

Martine Boucheron :

- demande s'il serait envisageable de faire repeindre la rambarde métallique du pont du rû) par l'employé communal. (Couleur à définir)
- propose de faire repeindre la salle de réunion de la Mairie, éventuellement par un groupe de bénévoles. Le revêtement en place pourrait être repeint. Le montant de la fourniture serait d'environ 350 €. Toutefois à certains endroits ce revêtement est soulevé laissant apparaître une maçonnerie dégradée. Un travail de restauration préalable serait nécessaire, M. le Maire est chargé de demander un devis.
- signale le mauvais entretien des accotements de nos deux villages. Elle évoque l'éventualité d'avoir recours à une entreprise extérieure pour la tonte, il semble que le coût engendré ne serait pas supportable. Un long échange s'en suit pour améliorer cette situation (travail du cantonnier, achat d'une débroussailleuse.)

Pour une meilleure mise en valeur, Patrick Roussel demande à ce que le bac à fleurs de la place de l'église soit déplacé devant le sapin, rue du Soleil Levant.

REPAS DES ANCIENS

Les élections régionales fixées au 6 et 13 décembre 2015, ne permettent pas le maintien de la date habituelle du repas des anciens.

Le CCAS, réuni le 14 avril 2015, a fixé la tenue de cet événement au dimanche 17 janvier 2016.

Les colis seront, comme à l'habitude, distribués avant Noël.

MAISONS FLEURIES

Samedi 18 Avril 2015, une quarantaine de personnes ont assistés à la remise des bons d'achats récompensant le fleurissement de la commune pour l'année 2014.

Cette année encore, les serres De Winter du Mont St Sulpice ont doté avec générosité la loterie proposée aux participants. Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.





La commune remercie toutes les personnes qui embellissent notre village.

STAND PASSION CREATION

Grâce à ce stand encore présent cette année, sur le vide-grenier à La Chaussée, 321 € ont pu être collectés pour l'embellissement de nos villages. L'utilisation de cette somme sera prochainement définie en réunion de Conseil.

Nous tenons à remercier tous les donateurs créatifs qui permettent l'existence de ce stand.

Avec les sommes collectées l'an passé, des jardinières en briques ont été réalisées place de la mairie, elles seront prochainement garnies de plantes choisies par la commissions fleurissement.

Nous remercions avec chaleur les bénévoles (de 10 à 70 ans) qui ont participé, dans la bonne humeur, à la réalisation de ces bacs maçonnés.

